



FICHE TECHNIQUE COMPETITION EQUIFUN

Présentation de la compétition :

La compétition d'Equifun se déroulera en une compétition réservée aux personnes en situation de Handicap le mardi 29 septembre 2020, en trois catégories de niveaux * ; ** , ***

Les trois catégories seront les suivantes :

- CATEGORIE *, est réservée à des cavaliers non autonome, accompagnés d'un aide ou à des cavaliers autonomes au pas. Le parcours ne pourra s'effectuer qu'au pas.
- CATEGORIE ** est réservé à des cavaliers autonomes, capables de maitriser leur équilibre, leur vitesse et leur direction au pas et au trot. Le parcours ne pourra s'effectuer qu'au pas ou au trot.
- CATEGORIE *** est réservé à des cavaliers autonomes, capables de maitriser leur équilibre, leur vitesse et leur direction au pas, au trot et au galop. Le parcours pourra s'effectuer au pas, au trot et au galop. L'allure est libre.

En ce qui concerne les épreuves par équipe, le cavalier en situation de handicap comme le cavaliers valide devront effectuer leurs parcours en tenant compte des mêmes règles.

Norme des épreuves : (suivant le plan joint)

- LA CATEGORIE *, 8 dispositifs, sans options de saut d'obstacle
- CATEGORIE **. 8 dispositifs, avec options de sauts d'obstacles possibles
- CATEGORIE *** 10 dispositifs, toutes options possibles.

Lieu et implantation de la compétition :

La compétition se déroulera dans le CPE dans une carrière de 60X20, et sera constituée de deux aires d'évolution attenantes.

L'aire de compétition sera d'environ 60X20 et comprendra 10 dispositifs constituant les parcours des 3 catégories. L'air de mise en selle et de détente sera d'environ 40X20.

Les dispositifs seront disposés de telle manière qu'ils seront utilisables, une fois mis en place, pour les parcours de toutes les catégories avec une numérotation adaptée à chacune d'entre-elles.



Ordre de passage des concurrents.

Il sera attribué un « ordre de passage groupé », par établissement en fonction des souhaits de chacun d'eux et du nombre de cavaliers participant dans l'établissement.

Déroulement de la compétition :

Chaque établissement pourra rejoindre l'air de détente avec l'ensemble de ses cavaliers prévus, 15 à 20 minutes avant l'horaire attribué.

Les cavaliers seront dirigés sur la piste de compétition par un « chef de paddock » en fonction d'un ordre de passage défini par le coach de l'établissement, quel que soit la catégorie dans laquelle le cavalier participe. Le chef de paddock annoncera au jury l'entrée du cavalier ainsi que la catégorie dans laquelle il participe.

Parcours type :

Il est proposé pour le parcours de compétition « EQUIFUN » de retenir les 10 dispositifs suivants :

- 1 Le slalom
- 2 Le jardin
- 3 Le tournicoton
- 4 Le ZED
- 5 Le huit
- 6 Le swing
- 7 La cloche
- 8 Les portes
- 9 Saut type dilemme
- 10 La ligne

Le plan type du parcours se trouve dans l'annexe 2

Matériel nécessaire :

- Une ligne de départ/arrivée avec fanions rouge et blanc
- Connes et balles : 42
- Piquets de slalom : 10
- Cloche avec support : 1
- Chandeliers ou cubes : 6
- Barres d'obstacles de 2 m : 2



- Barres d'obstacles de 3 m : 10
- Petites barres d'obstacle de 1,5 m : 4/5
- Dispositif de chicane (obstacle 9)
- Fanions rouges et blancs avec leur support : 20 paires
- Une sonorisation portable paddock
- Un aménagement jury avec sono

Réglementation :

Le règlement FFE d'Equifun sera appliqué concernant le jugement et les pénalités. Les feuilles de jugement seront celles de la FFE.

Pour le chronométrage, il sera tenu compte de la notion de temps optimum défini dans le règlement CSO de la FFE. Pour déterminer le temps optimum de chaque catégorie, il sera fait appel à deux « ouvrier » qui prendront soins d'effectuer pour chaque catégorie, leur parcours dans un souci de régularité et de sécurité. Les deux ouvriers détermineront ainsi un temps T1 et un temps T2 pour chaque catégorie. Le temps optimum retenu pour chaque catégorie sera calculé ainsi $(T1+T2)/2$ et sera arrondi à la seconde supérieure. Chaque concurrent devra se rapprocher le plus près possible du temps optimum. L'écart entre le temps optimum et son propre temps, qu'il soit supérieur ou inférieur, donnera lieu à des pénalités en seconde.

La présence du coach sur le terrain, ses conseils, « l'aspiration » du cheval, sont autorisés uniquement dans les CATEGORIE *, à condition que ces actions restent discrètes et exécutées dans un souci d'assistance et de sécurité et non pas d'optimisation de la performance du cavalier assisté. Le coach présent sur la piste de compétition devra uniquement marcher. Cette présence est possible mais éliminatoire dans les autres catégories.

D'une manière générale, toute intervention physique du coach dans la CATEGORIE * (contact avec le cheval, le harnachement ou le cavalier) entraînera une pénalité de 2 secondes à chaque obstacle avec un maximum de 6 secondes sur l'ensemble du parcours.

Dans la CATEGORIE *, un cheval trottant plus de deux foulées sera pénalisé de 2 secondes à chaque faute avec un maximum de 6 secondes sur l'ensemble du parcours.

Dans la CATEGORIE **, un cheval galopant plus de deux foulées sera pénalisé de 2 secondes à chaque faute avec un maximum de 6 secondes sur l'ensemble du parcours.

Le classement final s'établit en seconde : pénalité de temps + pénalités en secondes. Le cavalier/l'équipe qui remporte l'épreuve est celui/celle dont le temps final est le plus prêt de 0.